

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2023

MAJORITÉ NUMÉRIQUE ET LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE - (N° 739)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° AC43

présenté par

M. Marcangeli, rapporteur

à l'amendement n° AC|23 de M. Odoul

ARTICLE 4

I. – Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« et la santé ».

II. – En conséquence, compléter l'alinéa 4 par le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.